

les manchettes

BULLETIN PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

volume 31 • numéro 4, Juin 2006

MOT
Du
PRÉSIDENT



De la RÉFORME aux VACANCES

Probablement, comme tout le monde, vous avez planifié vos vacances ou vous êtes à les planifier.

Quant à moi, à chaque fois que je suis à planifier ces dernières, je sens un air de réforme en voulant éviter les erreurs passées. Aussi, à partir des connaissances acquises, je tente d'inventorier des moyens qui me permettront de tirer profit au maximum des expériences projetées.

Toutefois, je ne dois pas oublier d'inventorier les connaissances acquises avant d'effectuer quelques recherches pour compléter ces dernières. Comme ma destination est un pays qui tire ses origines de l'ancien empire romain, il est important pour moi de rafraîchir ces connaissances. Aussi, par un itinéraire transversal du pays, je pourrai remarquer l'influence de l'empire romain dans l'évolution de cette civilisation et mieux comprendre les habitudes et la culture de ses habitants.

Comme tout bon voyageur, je dois développer quelques compétences langagières afin de bien saisir et sentir cette culture.

Bref, mon objectif est d'améliorer mes connaissances, mes compétences mais avant tout, d'avoir du plaisir.

Dieu que je suis motivé et que j'ai hâte.

Bonnes vacances!

Le président

Serge Morin

P.S. Ces quelques paroles « dictées » pour la mise en page, vous feront, je l'espère, sourire « magistralement ».

Le CPD une ressource pour nous!

Depuis une quinzaine d'années, la FQDE a reçu le mandat du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'assurer la gestion du Comité de perfectionnement des directions d'établissement d'enseignement (CPD). La Fédération s'acquitte de cette tâche avec un grand souci d'harmonie, puisque tous les principaux intervenants (associations et organismes) concernés par le perfectionnement des directions d'établissement y sont représentés : l'Association des administrateurs des écoles anglaises du Québec (AAEAQ), l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES), l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE), la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la FQDE et le MELS.

L'objectif ultime du CPD étant de veiller à l'offre de services liée au perfectionnement des directions d'établissement, il la supporte avec un programme de subvention revu annuellement.

L'intégration à la fonction individuelle (IFI), le perfectionnement continu collectif (PCC) et le perfectionnement continu individuel (PCI) sont les grands enjeux et préoccupations des membres du CPD au regard de la subvention annuelle du MELS, qui s'élève actuellement à 413 559 \$. Afin d'apporter une aide financière à chaque membre ou association qui en fait la demande, le CPD s'est donné des règles de fonctionnement claires, rigoureuses et transparentes qui facilitent la reddition de comptes au MELS et assurent sa crédibilité. Ces règles visent une gestion équitable de tous les dossiers.

Le CPD reçoit et traite près de 900 demandes de subvention par année, réparties comme suit :

- 700 demandes liées à l'IFI;
- 60 demandes liées au PCI;
- 100 demandes liées au PCC.

Toutes ces demandes sont évaluées par les membres du CPD pour fins de subvention.

Soucieux de l'évolution de l'offre de services, le CPD a créé, depuis plusieurs années, un groupe de concertation avec les universités participantes. C'est le « CPD-UNIVERSITÉS » qui se réunit deux fois par année pour échanger sur les besoins exprimés et les services offerts.

Chaque année, les membres du CPD se penchent sur leurs orientations et mettent à jour toutes les informations nécessaires aux membres ou aux associations pour compléter adéquatement leurs demandes et les acheminer dans des délais précis.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner l'importance de l'apport et du soutien administratifs de la FQDE dans ce dossier. Je remercie également Gaston Fréchette, coordonnateur aux affaires professionnelles de la FQDE, qui assure la permanence du CPD depuis ses débuts. Voilà, à n'en pas douter, un lieu par excellence où la FQDE peut faire preuve de leadership pour le développement professionnel de ses membres et de toutes les directions d'établissement du Québec.

Inno Sagbo
Président du CPD

Sommaire

À la recherche de.....	4	Les session de préparation à la retraite	7
Avis de changement	7	Message de l'AQDER	6
Convention de la poste	5	Mot de la présidente du comité du congrès 2007	3
La Personnelle	8	Mot du président : « De la réforme aux vacances » ...	1
Le CPD, une ressource pour nous!	2	Note au lecteur (N.D.L.R.).....	7
Les lendemains du C.A. et de l'A.G.	6	Rapport du CPDE.....	4

Mot de la PRÉSIDENTE du comité du CONGRÈS 2007



Diriger une école, c'est choisir d'être près de l'action dans un contexte où les enjeux sont variés et en gardant comme préoccupation première la réussite de nos élèves. Cela représente tout un défi puisqu'une direction d'établissement scolaire est amenée à utiliser toutes ses habiletés politiques afin de diriger adroitement à travers une société en perpétuels changements.

Je vous invite à prendre le temps, temps que nous prenons rarement à penser à nous puisque nous avons à jongler constamment entre notre vie professionnelle et notre vie personnelle. Le congrès d'avril 2007 vous permettra de réfléchir sur les enjeux et la complexité à travailler avec les différents partenaires provenant de l'école, de la commission scolaire et de la communauté. Comment travailler avec tout ce beau monde ! Plusieurs thèmes variés vous seront proposés : accompagnement des nouvelles directions, reddition de comptes, autonomie des petites écoles,

habiletés politiques, décentralisation, école autonome, éthique et gouvernance, communication, gestion pédagogique... Tous ces sujets sauront amorcer des réflexions afin d'approfondir notre vision comme direction d'établissement scolaire.

Les sessions intensives du jeudi ayant été appréciées au dernier congrès, il vous sera à nouveau possible de vous y inscrire. De plus, afin de permettre aux congressistes de créer des liens entre collègues, nous innoverons en offrant une activité sociale le vendredi en soirée.

Je vous invite donc près de l'action, puisque c'est un choix de direction, à participer au congrès d'avril 2007. Au plaisir de vous y rencontrer,

*La présidente du congrès
Caroline Lukic*

Rapport du CPDE

L'année 2005-2006 aura été différente des précédentes : ce n'est pas un mais bien deux décrets que nous avons eus, le dernier en date du 23 mai. Nous sommes au terme d'un périple qui aura duré quatre ans.

Votre CPDE a vécu des changements dans sa composition. Je souligne le départ de M. Jacques Lachapelle et l'arrivée dans notre équipe de négociations de Mme Chantal Longpré, première femme à siéger à ce comité national. Je dois dire en toute humilité que la présence féminine doit y être pour quelque chose : ça m'aura pris environ cinquante rencontres pour obtenir un décret. Chantal a eu le sien après deux présences seulement au comité!

À pareille date l'an dernier, nous attendions l'entrée en vigueur d'un plan de classification et de nouvelles dispositions réglementaires qui comportaient suffisamment d'irritants pour que nous décidions, comme groupe, de refuser et de contester par le biais de canaux politiques et médiatiques.

Nos actions politiques ont causé non seulement le report du décret mais elles ont aussi suscité l'opprobre de plusieurs autres associations (l'ADIGECS et l'ACSQ en particulier), sans compter la défection de l'AMDES et de l'AQPDE, nos partenaires de négociations.

Nous avons tout de même choisi de nous tenir debout et d'être solidaires de nos membres qui étaient considérés inéquitement parmi un certain nombre de situations particulières. L'histoire nous aura démontré que notre position était la bonne puisque les considérations futures sur lesquelles l'AQPDE et l'AMDES comptaient pour supporter le décret se sont envolées bien rapidement. Le délai de six mois aura tout de même permis de faire certains petits gains :

- annulation de la clause du maintien dans une classe inférieure si

À la recherche de :

Dans le but de permettre à la FQDE de dresser la liste de ses directions d'établissement qui complètent actuellement ou ont complété une scolarité ou une thèse de doctorat ou encore un diplôme de 3^e cycle, vous nous obligeriez beaucoup en nous transmettant cette information, le sujet de votre thèse (s'il y a lieu) et l'université où vous avez suivi vos cours.

La façon privilégiée pour nous transmettre cette information est via le courriel president@fqde.qc.ca. Nous vous remercions à l'avance de nous aider à mettre à jour les informations dans notre système de membres.

- 10% et moins de hausse de clientèle;
- l'octroi d'une classe supérieure à presque toutes les demandes de réévaluation pour les écoles spécialisées.

L'AMDES et l'AQPDE nous doivent ces gains, deux fois plutôt qu'une.

On se souviendra qu'en décembre dernier, au lendemain de nos derniers coups de butoir, le gouvernement a tout de même décrété l'entrée en vigueur du plan de classification tout en s'engageant à poursuivre, en 2006-2007, les discussions sur les nombreux irritants. Simultanément à ces négociations, nous avons tenté, d'octobre à avril, d'infléchir le Conseil du Trésor sur son refus de bonifier la masse salariale des effectifs d'encadrement dans les écoles, sans succès, comme vous le savez sûrement à ce jour.

Avec le décret de mai, nous avons tout de même obtenu l'ajout de 2 dispositions réglementaires :

- l'obligation pour les commissions scolaires de consulter ses cadres avant la détermination des règles d'effectifs;
- la nécessité de considérer un ensemble de critères, autre que le nombre d'élèves.

Cependant, contrairement aux syndiqués, les articles 204 et 205 nous ajoutent des responsabilités et non des ressources.

Ce décret du mois de mai ajoute également :

- 1) la majoration des échelles salariales de 2 % à compter de juillet 2005 et applicable le 1^{er} avril de chaque année, jusqu'au 1^{er} avril 2009. Cela signifie une augmentation maximale de 6 % annuellement pour celles et ceux qui ne sont pas au maximum de leur échelle.

- 2) de nouvelles dispositions concernant les droits parentaux à l'annexe 5 : Dispositions nombreuses et complexes pour plusieurs, c'est un nouveau chapitre qui est appelé à évoluer en fonction du vécu des syndiqués.

- 3) de nouvelles règles en matière d'arbitrage : sauf pour les cas de congédiement, les frais d'arbitrage seront à la solde de la partie perdante. Nous avons tenté, sans succès, d'élargir l'application aux situations de non-renouvellement et de résiliation de contrat qui sont souvent des mesures disciplinaires déguisées.

Autres dossiers d'actualité

Nous avons plus ou moins 20 situations de réévaluation déposées dans les commissions scolaires. Nous sommes à analyser nos questionnaires puisque nous aurons l'occasion de rencontrer les évaluateurs du MELS pour faire valoir nos représentations avant leur propre évaluation.

Nos priorités pour l'année qui vient, outre ce dossier de réévaluation, seront :

- de trouver un règlement équitable et satisfaisant pour les petites écoles et les situations de forfaitaires (prime à l'inconvénient de 2 500 \$). Le MELS avoue que les règles sont difficiles à appliquer équitablement.
- de suivre le dossier de la déréglementation des règles d'effectifs.

De la part de l'équipe du CPDE, à toutes et tous, des vacances reposantes!

*Claude Pouliot
Porte-parole au CPDE*

CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40006985

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée à :

Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE)
7855, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine, bureau 100
Anjou, Québec H1K 4E4

Courriel : info@fqde.qc.ca

Les lendemains du C.A. et de l'A.G.

La FQDE a tenu, le 25 mai, le dernier C.A. de la présente année fédérative. Ce dernier était suivi de l'assemblée annuelle de notre Fédération. La présidence de l'assemblée était assurée par le secrétaire, M. Paul Peterson, qui était accompagné par notre président, M. Serge Morin et par notre vice-président, M. Raymond Gilbert.

Voici les points de décision du C.A. :

- États financiers au 31 mars 2006 ;
- Délégations et comités ;
- Orientations 2006-2007 (pour présentation à l'Assemblée générale) ;
- Prévisions budgétaires 2006-2007 (pour présentation à l'Assemblée générale).

Et voici les points de discussion :

- Calendrier des activités 2006-2007 ;
- Conditions d'emploi - synthèse présentée par M. Claude Pouliot ;
- État des dossiers juridiques ;
- État des dossiers des affaires professionnelles ;
- Vécu du président et visibilité de la FQDE ;
- Violence à l'école.

Concernant l'A.G., les points de décision sont les suivants ;

- Orientations 2006-2007 ;
- Moyens à privilégier pour le développement des orientations ;
- Prévisions budgétaires 2006-2007 ;
- Démocratie scolaire ;
- Sujets à prioriser en terme de médiatisation ;
- Sujets de recherche pour l'année 2006-2007 ;
- Amendement au règlement.

Les points d'information qui ont été présentés :

- Rapport annuel du président;
- Congrès 2007 par la présidente du congrès, Mme Caroline Lukic ;
- Rapport du comité de concertation réseau avec MM Rénald Beauchesne et Harold Sylvain ;
- Rapport du CPDE par M. Claude Pouliot.



Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités

Madame, Monsieur,

Au nom des membres du Conseil d'administration et des 3 100 membres retraités de notre Association, je suis heureux de profiter de la parution de ce numéro des MANCHETTES pour souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, une belle période estivale après une année scolaire fort bien remplie.

J'ai appris que, lors de la dernière réunion des membres du Conseil d'administration de votre Fédération, ceux-ci ont convenu de recommander à toutes leurs associations d'inviter leurs membres à l'approche de la retraite, à se prévaloir des sessions préparatoires à la retraite offertes par la CARRA.

Voilà une excellente initiative et j'encourage toutes les personnes désireuses de bien se préparer à ce merveilleux temps de la retraite, à profiter de ces quelques journées de réflexion et d'information fort pertinentes offertes dans plusieurs régions du Québec.

J'invite toutes celles et ceux pour qui le moment de la retraite approche à grands pas, à communiquer avec le secrétariat de l'AQDER : téléphone 514 353-7511 ou courriel aqder@bellnet.ca. Notre secrétaire, Line, se fera un plaisir de vous fournir la documentation pertinente et les formulaires à remplir.

Bonnes vacances à tous.

Réal Pellerin
Directeur général

Sessions de préparation à la retraite

Voici la liste des sessions de la CARRA. Pour vérifier la disponibilité de places ou pour vous y inscrire, vous devez communiquer avec le service des ressources humaines de votre commission scolaire.

VILLE	HÔTEL	DATE	FORMULE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Montréal	Hôtel Gouverneur	23 au 27 octobre	NR	2006-09-01
Orford	Hôtel Chéribourg	30 octobre au 3 novembre	R	2006-09-01
Estérel	Hôtel l'Estérel	6 au 10 novembre	R	2006-09-06
Lac Beauport	Manoir Saint-Castin	6 au 10 novembre	R	2006-09-06
Québec	Hôtel Québec	27 novembre au 1 ^{er} décembre	NR	2006-09-27

* Formule : R : résidence
NR : non résidence

N.D.L.R. :

- 1- La politique générale dans « Les Manchettes » est d'utiliser, au besoin, le masculin à titre épïcène dans le but de faciliter la lecture des textes.
- 2- Les insertions de documents dans ce bulletin sont considérées comme un apport publicitaire. Leur contenu relève de la responsabilité exclusive des auteurs.

AVIS DE CHANGEMENT

FAIRE PARVENIR A : FQDE
7855, L.-H.-Lafontaine, bureau 100
Anjou (Québec) H1K 4E4

N.A.S. ____ - ____ - ____ NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____
numéro rue ville code postal

TÉLÉPHONE - rés. : () _____ bur. : () _____ TÉLÉCOPIEUR : () _____

Courrier électronique : _____ bur rés. autre

ASSOCIATION : _____ C.S. : _____

NOM DE L'ÉCOLE : _____



Profitez-vous du pouvoir de négociation de votre organisation pour vos assurances ?



La **Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement** et **La Personnelle** vous proposent un régime d'assurance de groupe auto et habitation des plus avantageux.

- Obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges exclusifs adaptés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1^{er} assureur de groupe au Québec détenant une entente de partenariat avec plus de 570 groupes à travers le pays.

Appelez dès maintenant pour une soumission auto ou habitation :

1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une **soumission auto en ligne** en tout temps à

www.lapersonnelle.com/fqde

Demandez une soumission et vous serez automatiquement inscrit(e) au

Concours 52 000 \$

vous donnant la chance de **gagner 1 000 \$ par semaine pendant un an !**



LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT



laPersonnelle

Assurance de groupe auto et habitation



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
7855, boulevard Louis-Hyppolyte-Lafontaine, bureau 100 - ANJOU (Québec) H1K 4E4
téléphone : (514) 353-7511 - télécopieur : (514) 353-2064 - site web : www.fqde.qc.ca